



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15

E-mail : anffmrfa@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 267 - 4^e trimestre - 31 décembre 2018

D'une commémoration à l'autre

En 2018, nous avons commémoré le 100^e anniversaire de la fin de la guerre de 1914-1918. L'an prochain nous commémorerons le 75^e anniversaire de la Libération.

Notre association et ses adhérents ont participé aux commémorations du Centenaire, d'autant plus que dans de nombreux endroits elles étaient placées sous le signe de la paix. Pour nous cependant, le 75^e anniversaire de la Libération a une signification plus profonde. Nous sommes en effet mandataires des familles de ceux qui, pour la plupart, n'ont pas vu la Libération : fusillés, massacrés, déportés. Pourtant, lorsqu'ils ont laissé des témoignages, ils plaçaient leur combat vers la Libération en lui donnant du sens et en décrivant des jours meilleurs pour leurs familles et leurs descendants. La Libération leur appartient car ils en sont les premiers artisans, même s'ils ne l'ont pas connue. C'est pourquoi nous devons nous investir dans ces commémorations en rappelant leur souvenir. Ce ne sera pas forcément facile car dans de nombreux cas, ce sont les militaires qui seront honorés au détriment de la Résistance intérieure avec souvent la prépondérance donnée aux armées françaises en oubliant parfois les sacrifices des armées alliées britanniques, américaines et soviétiques. Nous devons être de ceux qui mettent en avant le sacrifice de tous ceux, dont les nombreux résistants « de la première heure », sans qui la Libération aurait été remise à plus tard et pour notre pays, allié de fait de l'Allemagne nazie une nouvelle occupation par les armées alliées.

Nous devons aussi rappeler qu'il y a eu partout des hommes et des femmes oubliés aujourd'hui qui ont participé à la Résistance, à la lutte armée pour la Libération ou se sont engagés dans les forces armées de la France Libre. Ce 75^e anniversaire donne à tous l'occasion de répéter inlassablement la citation mise en exergue de notre association : « si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons »

Jean DARRACQ, Président de l'ANFFMRF-A

SOMMAIRE

Éditorial, p. 1

- D'une commémoration à l'autre

Vie de l'association, p. 2

Commémorations, p. 4

- Georges Durou
- Souge
- Châteaubriant
- Ivry
- Congis
- Pause d'une plaque à la mémoire de Joseph Epstein
- Le Ruchard
- Calais
- Un message du général de Gaulle

Histoire, p. 7

- Claude Léon Bernard Warocquier

Vie pratique, p. 12

- Nos outils informatiques

ANFFMRF-A

9 rue Amédée Picard
94230 CACHAN

Téléphone

06 10 98 84 15

RER B Arcueil-Cachan
puis bus 187

Site internet

www.familles-de-fusilles.com

N'hésitez pas à nous faire
parvenir votre adresse mail à
anffmrfa@gmail.com

Nouvelles de l'association

RÉUNION DU BUREAU LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2018

Sont excusés Robert CREANGE, Jacqueline NEPLAZ, Michèle VIGNACQ, sont présents: Hubert DEROCHÉ, Laurent VEDY, Jean DARRACQ, Denise BAILLY-MICHELS et Jacques DAVID des familles de fusillé de Bordelongue (voir *Châteaubriant* de septembre) que nous avons décidé d'inviter à nos réunions. Nous avons constaté que notre bilan financier devrait s'améliorer en 2018 et sauf catastrophe de dernière minute être positif. Ceci dit, il a paru prudent au bureau de ne pas imprimer le numéro de décembre de Châteaubriant et de le numériser (voir *Page pratique*) et sans doute de continuer à suivre de très près nos dépenses.

Nous avons fait le point sur la mention «Mort pour la France» après la réponse de la Directrice de l'Onac. Cette réponse revient sur l'application stricte de la loi qui refuse la mention aux étrangers dont les services n'ont pas été homologués dans la Résistance. Compte tenu de l'injustice flagrante par rapport aux fusillés, notamment les otages de 1941 nous allons écrire au président Macron et aux responsables de groupes parlementaires pour leur demander, à l'occasion des commémorations de l'anniversaire de la Libération, de promulguer de nouveaux textes permettant de décerner cette mention aux étrangers. Nous espérons que ce sera possible, d'autant plus que nous avons apprécié son courage dans la réhabilitation de Maurice Audin ou de la restitution des œuvres d'arts aux pays africains. En ce qui concerne les conditions d'indemnisation, rien de nouveau non plus dans la réponse de la Directrice de l'Onac-vg.

Nous avons fait le point sur nos cérémonies et sur la cérémonie du 13 octobre et l'hommage aux fusillés du 15 décembre 1941, colloque et cérémonies dans le 12^e arrondissement de Paris. Nous avons pu constater que la diffusion de nos documents a été faite ou reste à faire par nos associations organisatrices auxquelles s'ajoutent des diffusions du CPL, du Musée de la Résistance Nationale, du Dictionnaire des Fusillés, d'adhérents ou sympathisants (ex : Roger Gauvrit). Par contre, force est aussi de

constater début décembre que nous n'avons pas beaucoup d'inscrits. La répartition des tâches pour le colloque a suivi ces constats ainsi que, d'une manière générale, la nécessité de préparer nos événements de décembre plus en amont. Comme pour nos cérémonies, le colloque devrait être finalisé en juin. Il faut noter aussi que faute de rendez-vous, nous n'avons pas encore réalisé le dossier de demandes de subvention qui nous été proposé par l'Onac-Vg de Paris.

Ensuite, nous avons approuvé le sommaire du numéro de décembre de Châteaubriant.

Enfin, nous avons commencé à préparer notre Assemblée générale qui aura lieu le samedi 2 février 2019 à la maison des Associations du 3^e arrdt, rue Auguste Perrée. Les informations pour nos adhérents devraient être envoyées début décembre. Une nouvelle fois, nous avons constaté que nous ne sommes pas assez nombreux pour animer l'association et nous demandons des volontaires pour entrer au bureau et au Conseil d'Administration.

RÉPONSE DE L'ONAC-VG À NOTRE LETTRE CONCERNANT LA MENTION «MORT POUR LA FRANCE» ET LES INDEMNITÉS

Les réponses de l'Onac se suivent et se ressemblent. Nous avons pensé à tort - il y a quelques années - que la réponse faite au même courrier permettrait plus de souplesse dans l'attribution de la mention «Mort pour la France» aux étrangers notamment ceux fusillés comme otages les premières années de la guerre. L'Onac-Vg nous répond aujourd'hui ; « *J'attire votre attention sur le fait que l'article L.511-2 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre (CPMIVG) précise notamment que la mention « Mort pour la France » peut être attribuée aux engagés à titre étrangers tués ou décédés dans les conditions fixées à l'article L.511-1 (résistants assimilés à des militaires dont les services ont été homologués dans la résistance). Les victimes civiles de nationalité étrangère n'ont donc pas vocation à se voir attribuer la mention « Mort pour la France ».* Il est vrai que l'application brutale de cette disposition ne permet pas de répondre à

notre question. Cependant l'assimilation de ces otages à des victimes civiles est discutable car la plupart étaient des résistants de la première heure (émigration en France pour éviter les représailles souvent politiques des régimes nazis ou dictatoriaux des pays de l'est, participation à la solidarité, distribution de tracts, collage de papillons...). Comble de l'ironie, certains d'entre eux qui ne peuvent accéder à la mention se sont engagés au début de la guerre dans les armées françaises, polonaises, Légion étrangère... Nombreux sont ceux qui figurent sur nos plaques commémoratives, sur nos monuments ou sur la cloche du Mont Valérien. Il reste que si c'est une question de loi, il nous faut agir pour l'adapter. C'est pourquoi nous devons alerter le Président de la République et les groupes parlementaires comme le propose notre bureau. La célébration du 75^e anniversaire de la Libération - qui est aussi leur œuvre - peut être une occasion pour leur permettre d'accéder à cette mention.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AMIS DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

Nous avons assisté à l'Assemblée Générale des Ami(e)s du Musée de la Résistance Nationale. Au delà des questions financières préoccupantes par l'ampleur des chantiers : installation du nouveau musée sur le site Aimé Césaire et modernisation de l'ancien site qui sera dédié aux archives et à la recherche il faut noter que :

- Les appels d'offres conjoints pour les deux chantiers sont prévus pour cette fin d'année début 2019
- Malgré les difficultés et la conduite simultanée des deux opérations, le musée n'a pas fermé et il est toujours possible d'y organiser des visites de groupe
- Les recherches de subventions des collectivités sont plus que jamais nécessaires ainsi que la recherche d'adhésions individuelles.
- L'implication forte qui ne faiblit pas du département du Val-de-Marne et de la ville de Champigny-sur-marne
- La préparation des présentations du nouveau Musée est en cours et les affectations des différents lieux d'exposition est déjà faite. La présentation se fera par ordre chronologique, le plus facile pour les visites. Elle sera axée autour

de «parcours-types» de résistants pendant et après la guerre pour ceux qui ont survécu et des endroits « thématiques » seront présentés, notamment deux endroits l'un pour les fusillés, l'autre pour les déportés.

– En marge de cette Assemblée générale, nous avons de nouveau, suite à la demande d'un de nos adhérents posé la question du statut de nos archives déposées au musée, d'autant plus que notre déménagement devrait entraîner d'autres dépôts. Nous avons aussi posé la question d'apparaître comme association dans la liste des associations. Pour ces deux questions, nous n'avons pas encore véritablement de réponse.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DICTIONNAIRE MAITRON

Nous avons assisté à l'Assemblée Générale du Dictionnaire Maitron dont fait partie le Dictionnaire des Fusillés et Massacrés.

Il faut en retenir principalement la mise en ligne en accès direct de toutes les biographies (180 000) du Dictionnaire Maitron. Les biographies des fusillés et massacrés (autour de 20 000) étaient déjà accessibles. Parallèlement à cette mise à disposition de tous, de nouvelles fonctionnalités caractérisent cette avancée (voir *Page pratique* en fin de journal)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOTRE ASSOCIATION

SAMEDI 2 FEVRIER 2019

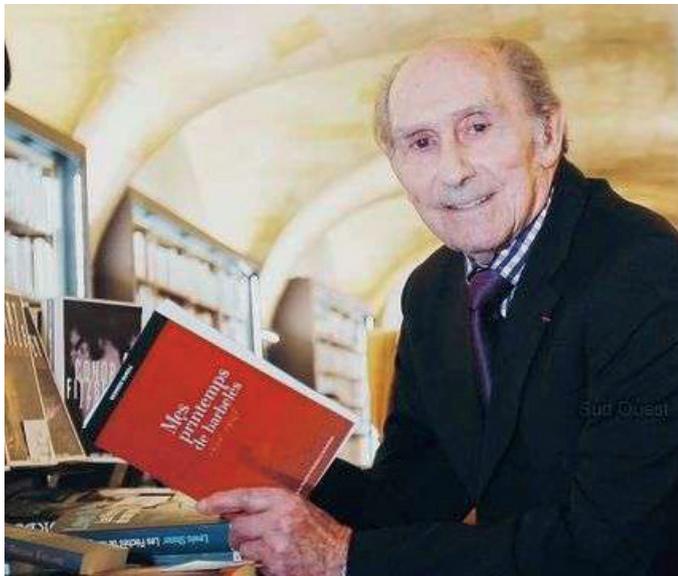
**Maison des Associations du Marais
de 9h30 à 17h
5 rue Auguste Perrée Paris 3^e
(à droite de la façade principale de la
mairie, côté monument aux morts)**

Métro République

**VENEZ NOMBREUX
ET ENGAGEZ-VOUS
DANS L'ANIMATION
DE L'ASSOCIATION**

Georges Durou

Le 7 mai 2018, en présence de M. Gleyze, président du Conseil Départemental de la Gironde, une cérémonie a eu lieu aux Archives Départementales à Bordeaux.



Georges Durou y a fait don de nombreux documents personnels – qui ont un rapport avec la guerre 1939-1945 – et qui représentent le travail de toute une vie de militant et de résistant.

Né le 2 Mars 1924 en Dordogne, Georges Durou - dit « Jo » - vivait à Bègles en Gironde avec ses parents.

En février 1940, il est arrêté pour avoir distribué des tracts communistes. Incarcéré au fort du Hâ à Bordeaux, il n'a pas 16 ans. Au bout d'un an, il est relâché mais, à sa sortie, deux gendarmes lui passent les menottes et l'embarquent à l'Hôtel des Migrants (quartier Bacalan) où il retrouve de nombreux camarades arrêtés le 21 novembre 1940 lors d'une rafle.

Les locaux devenant inadaptés (vu le grand nombre d'internés), ils sont transférés au «Centre de séjour surveillé » au camp de Pichey-Mérignac. Dès l'arrivée au camp, la vie des détenus s'organise pour garder le moral: visite des familles, ateliers d'entraînement physique, de chant, d'espagnol, d'histoire de l'art, etc...

En juillet 1941, une baraque est construite sur le camp, entourée de fils de fer barbelés, un mirador muni d'un projecteur est dressé devant la porte. C'est la baraque destinée aux otages. Baraque 6. 20 détenus y sont enfermés, dont

Jo. Suite à l'attentat à Bordeaux contre un officier allemand, 50 otages sont fusillés le 24 octobre 1941, dont 12 de la baraque 6 avec qui Jo a passé la nuit; ils ont été fusillés au camp militaire de Souge avec 38 autres détenus.

En 1942, Jo tente de s'évader à trois reprises sans « succès ». Il est de nouveau emprisonné au fort du Hâ, le 15 Novembre 1942. De là, il partira en train au Camp de Royallieu à Compiègne, puis par le convoi du 24 janvier 1943 au camp de Sachsenhausen. Dans ce train, de nombreuses femmes résistantes ont été déportées à Auschwitz.

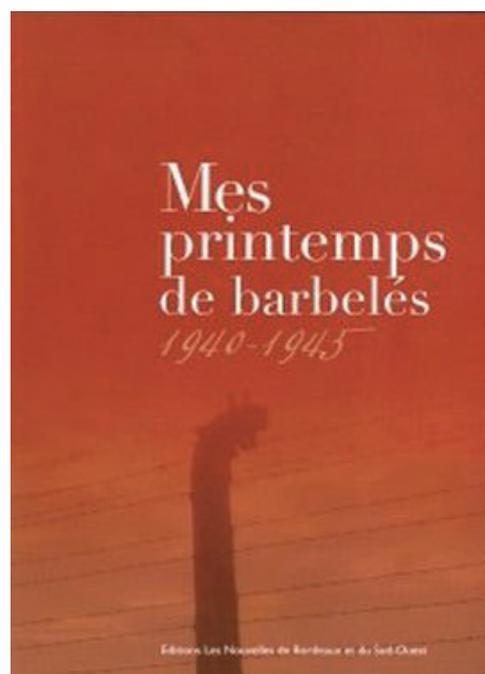
Jo est libéré en avril 1945, il a 21 ans. Il revient à Bègles le 29 Mai 1945.

Après plusieurs années de silence, il témoigne dans les collèges, les lycées, etc. où il raconte son parcours d'interné, de déporté et ses conditions de survie.

Georges Durou a écrit un livre, *Mes Printemps de barbelés – 1940-1945*, il a participé à la création d'un DVD qui s'appelle *Vivre c'est Résister* et à la création d'une exposition avec les membres de la FNDIRP de Bègles.

Actuellement, Georges est président de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge à Bordeaux.

Michèle VIGNACQ



Cérémonie de Souge, 21 octobre 2018

Par une superbe journée ensoleillée, la 74^e cérémonie d'hommage aux 256 fusillés au camp militaire de Souge, Martignas-sur-Jalles en Gironde, a eu lieu le dimanche 21 octobre 2018, en présence des autorités civiles, militaires et religieuses, d'une trentaine de jeunes militaires - piquet d'honneur - et de nombreux porte-drapeaux.

Dès 14h30, les 250 participants ont cheminé le long des stèles et ont pris place.

Dirigé par Adrien Nemtanu, l'accompagnement musical était assuré par quatre jeunes (13 à 19 ans), dont Lucie l'arrière-petite-fille de Jacques Palacin, fusillé le 11 janvier 1944 (Groupe Honneur et Patrie de Charente Maritime).

Membre de notre association Jacques Padie a dirigé la cérémonie qui a débuté par la montée des couleurs. Comme tous les ans, l'appel des morts a été prononcé par les Amis de l'Ormée. Moment très émouvant où tous les fusillés sont cités (date d'exécution, nom, prénom, âge, suivi de la mention « Mort pour la France »).

Il a ensuite été procédé au dépôt de très nombreuses gerbes de fleurs (plus de 30).

Deux enfants de fusillés ont déposé celle de notre association nationale.

Secrétaire de notre association, Jean Lavie a prononcé le premier discours, en insistant sur la diversité des fusillés de Souge et en nommant, en particulier, les 27 étrangers (Allemands, Espagnols, Hongrois, Italiens, Polonais,

Roumains, Soviétiques) dont les noms figurent sur les stèles. Il s'est interrogé également sur la montée des extrêmes droites en Europe, du fanatisme, du rejet de l'autre, du racisme, ce qui nous ramène aux années 1930 et aux conséquences vécues notamment sur le site de Souge.

Madame Valérie Hatsch, préfète représentant M. Didier Lallement, préfet de la région Nouvelle Aquitaine – préfet de Gironde, a prononcé une allocution et a demandé un moment de recueillement en hommage aux fusillés.

Marseillaise et *Chant des partisans* ont clôturé cette cérémonie avant les remerciements des personnalités aux porte-drapeaux.

Comme tous les ans, un groupe de familles, amis, sympathisants, militants, s'est dirigé vers la première enceinte, lieu d'exécution des fusillés du 24 octobre 1941.

Cette année, les travaux du pont Saint-Hubert étant achevés, le car affrété par l'Union départementale de la CGT-Gironde a permis à de nombreuses personnes de se rendre sur ce lieu de mémoire.

Fils de Georges Durou, notre président, excusé, Dominique a dirigé la cérémonie. Discours, dépôt des gerbes et *Marseillaise* ont clôturé cette journée.

Rappelons que l'hommage rendu sur ce lieu, loin de tout, se fait toujours dans la sobriété et un grand recueillement

Michèle VIGNACQ



Cérémonies des 20 et 21 octobre 2018 à Châteaubriant



C'est toujours avec la même émotion que nous nous sommes retrouvés à Châteaubriant, 77 ans après l'horrible année 1941, pour honorer les Fusillés de la Sablière et de la Blisière et y rencontrer les familles de ces martyrs.

Ensemble, le samedi 20, après nous être inclinés devant la stèle du camp de Choisel et, ensuite dans la cour du château, sur le lieu où les corps des fusillés furent déposés, nous avons inauguré, l'après-midi, le nouveau site de la Sablière, qui a été réaménagé et visité, dans le musée, l'exposition « les répressions et déportations en France et en Europe ».

Ensemble aussi, le dimanche 21, nous avons rendu hommage, le matin, aux 9 fusillés de la Blisière, et, l'après-midi, après nous être recueillis au carrefour Fernand Grenier, nous nous sommes dirigés, en cortège vers la Sablière pour déposer des gerbes sur les lieux de la fusillade. Puis, avec un nombreux public, nous avons assisté, précédé de l'intervention de Corine Picard-Nilès, Secrétaire de l'Amicale Châteaubriant-Voves- Rouillé-Aincourt qui nous recevait, au spectacle mis en scène par « Les Tréteaux de France » et interprété par les jeunes élèves de CM1 et CM2 de l'école « Terrasse Viaud » de Châteaubriant avec leur professeur. Ce spectacle a évoqué la fusillade de la Sablière, le 22 octobre 1941, et le courage des castelbriantais qui ont chanté la Marseillaise en saluant les camions emmenant les 27 condamnés et le lendemain, ont déposé des fleurs au pied des poteaux d'exécution.

La belle chorale « Méli-Mélo » de Châteaubriant

accompagnait ce spectacle. Ce fut un succès, ils ont été très applaudis. Nous les remercions vivement pour cette interprétation qui a remué bien des souvenirs.

Il est très important et émouvant pour nous de nous retrouver ensemble, oui, tous ensemble, chaque année, là où nos valeureux aînés ont fait preuve jusqu'à leur exécution, d'un très grand courage et ont laissé des messages prouvant qu'ils nous faisaient confiance pour l'avenir, confiance exprimée par Guy Môquet qui a écrit sur les planches de la baraque 6 où ils se sont retrouvés pour la dernière fois : « Vous qui restez soyez dignes de nous ».

Nous avons été bouleversés que ce soient ces jeunes enfants qui rappellent ces tristes journées et du fait que parmi le public des professeurs accompagnés de leurs élèves assistent à cette évocation dans le but d'enrichir les connaissances acquises dans le cadre de leur programme scolaire.

Nous, enfants, familles et amis de ces fusillés, devons faire la transmission des événements de cette époque aux plus jeunes, ils doivent prendre conscience du courage qui animait ces résistants qui avaient eux aussi, comme nous tous, une famille, des enfants et qui n'ont pas hésité à risquer leur vie pour que nous puissions être heureux dans une France libérée.

C'est à nous de faire connaître cette page d'histoire, nous le devons aux fusillés de Châteaubriant et des autres lieux d'exécution, ces courageux martyrs sont un symbole de la Résistance, ne les oublions pas.

Michèle GAUTIER
Denise BAILLY-MICHELS

Cérémonie d'Ivry du 13 octobre 2018

C'est en présence de responsables de l'Onac du Val-de-Marne et du directeur-adjoint des hauts lieux de la mémoire en Île de France qu'a eu lieu notre cérémonie. Celui-ci est intervenu pour présenter son action sur les fusillés du Mont Valérien, déjà portée à la connaissance des membres de notre association dans un récent numéro de *Châteaubriant*.

Notre cérémonie au cimetière parisien d'Ivry, par rapport aux années précédentes, se démarque par la présence, en plus de l'école allemande de Paris, des élèves du collège Jeanne d'Arc du Kremlin-Bicêtre. Ces derniers ont été actifs puisque nous leur avons confié notre drapeau et qu'ils ont lu des lettres de fusillés du groupe Manouchian à qui nous avons dédié cette cérémonie.

On a rendu hommage à Arsène Tchakarian dernier combattant survivant du groupe et à Bernard Zoukerman des FTP-MOI du groupe Carmagnole à Lyon récemment décédés. C'est aussi l'occasion de penser à l'ensemble des résistants au delà des épisodes glorieux connus. Les 3 traques des Brigades Spéciales montrent que, en plus des 10 de l'Affiche Rouge, des 23 fusillés du groupe Manouchian, c'est plusieurs dizaines de déportés des jeunes juives et des dizaines de déportés adultes pris

des filatures. Quand on songe à tous ceux qui ont assuré l'intendance (logement et nourriture), les liaisons, les transports et caches d'armes... C'est plusieurs centaines de résistants qui ont participé aux actions de la MOI. C'est à tous qu'il faudra penser pour ce 75^e anniversaire de la Libération, ceux qui ne l'ont pas vue et ceux qui ont survécu à la guerre. Cet anniversaire devrait aussi nous encourager à poursuivre nos démarches pour obtenir à l'occasion de cet anniversaire la mention «Mort pour la France» pour les fusillés considérés comme « étrangers » et considérés « sans lien avec la Résistance organisée » même lorsqu'ils ont fait des actes de Résistance et qui en sont écartés. Cet anniversaire de la Libération doit aussi être pour nous une occasion de réussir à augmenter l'assistance et la participation des officiels, ambassades et élus et surtout des participants anonymes et de remercier pour sa fidélité et son aide matérielle la ville d'Ivry/Seine représentée par M Bouyssou, son maire. Reste aussi à signaler que cette cérémonie a été filmée et que des extraits devraient figurer dans un documentaire de la chaîne parlementaire consacré aux fusillés du procès du Palais Bourbon en 2019.





Élèves français et allemands devant le monument du cimetière d'Ivry

Commémoration à Congis, 25 août 2018

Photo du dépôt de gerbe fait par mes soins pour la commémoration des fusillés de Choisy-le-Roi qui a eu lieu à Congis (77) le 25 août 2018. Un dépôt de gerbe a été fait par Jean LE MOAL (frère de 2 des fusillés de Congis) et représentant de votre association. Il n'y a pas grand chose à en dire, très peu de monde à cette commémoration. Ce qui risque de mettre en cause cette commémoration.

Jean LE MOAL



Pause d'une plaque en mémoire de Joseph EPSTEIN

Le 25 octobre 2018, la Ville de Paris a inauguré une plaque au 2 rue Labrouste dans le 15^e arrondissement de Paris, rappelant l'action de Joseph Epstein, Commandant militaire des FTPF de la région Ile-de-France. Il habitait cet immeuble lorsqu'il a été arrêté. De nombreux amis ont assisté à cette émouvante cérémonie dont Julien Lauprêtre, président du Secours Populaire, Robert Créange, vice-président de l'UFAC, Liliane Rebhy du bureau de l'ARAC, Philippe Germain du Souvenir Français, Jean Rol-Tanguy, président de l'Association du Comité Parisien de Libération, Georges Duffau-Epstein, président de l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont Valérien.

Monsieur Hue, maire-adjoint du 15^e arrondissement, a rappelé dans son allocution le parcours de Joseph Epstein qui, né en Pologne, a émigré en France en 1931 pour échapper à l'antisémitisme et à la répression anticomuniste. Il combattit ensuite dans les Brigades Internationales lors de la guerre d'Espagne et fut interné au camp de Gurs lors de son retour en France. Dès la déclaration de guerre, il s'engage dans la Légion étrangère

afin de combattre le nazisme. Fait prisonnier il s'évade en décembre 1940 et, à son retour clandestin en France, il rejoint immédiatement la Résistance. Il fut responsable des groupes de sabotage syndicaux qui agissaient dans les usines travaillant pour l'Allemagne nazie avant d'être nommé responsable militaire de l'ensemble des FTP de la « grande » Région Parisienne. Arrêté le 16 novembre 1943 avec Missak Manouchian dont il était le responsable hiérarchique, il est fusillé le 11 avril 1944 au Mont Valérien.

Puis Georges Duffau-Epstein rappela les valeurs que défendaient les résistants. Il insista sur l'actualité du programme du CNR et sur la nécessité de combattre aujourd'hui les idées révisionnistes et xénophobes qui prennent malheureusement une grande ampleur et qui remportent des succès électoraux très inquiétants en Europe et ailleurs.

Pour terminer, la plaque mémorielle fut dévoilée au son du *Chant des Partisans*.

Georges DUFFAU-EPSTEIN





Cérémonie du Ruchard, 6 octobre 2018

L'accompagnement des Familles à la Tranchée des Fusillés s'est parfaitement déroulée sous la responsabilité du Major Colin et différentes personnalités : sous-préfet, sénatrice, députée et directrice de ONAC-VG ont déposé leur gerbe, suivis par les associations – en tout douze gerbes ont fleuri la stèle.

Deux cent personnes environ étaient présentes et une cinquantaine de drapeaux entouraient la stèle dépourvue de sa haie devenue trop

importante et victime d'une apparition de maladie. Notre drapeau et ceux de la FNDIRP et de l'ANACR ainsi que celui de la Commune d'Avon-les-Roches étaient en avant.

L'harmonie le la Fuyé interprète *Le Chant des Partisans*.

Pour conclure, la qualité du message de Georges Duffau, lu par Hélène Biéret a été apprécié.

Hubert Deroche

Hommages au cinq fusillés de la citadelle de Calais

Le 16 août 1944, un groupe de jeunes Résistants fait irruption dans l'usine Brampton et met hors d'état le transformateur électrique. La production est stoppée quelques jours.

Les recherches de la police française piétinent et le dossier transmis aux services de police allemands. La Gestapo réussit à obtenir l'identité de l'un des patriotes et ce sont cinq jeunes résistants qui sont arrêtés : Jean Bodechon, 18 ans, Roland le Gall, 21 ans, Alfred Legros, Alfred Véron, 20 ans, Fernand Gouverneur, 22 ans.

Fernand Gouverneur et Alfred Véron de Blériot-Plage aussi résistants n'étaient pas présents dans l'usine. Ils n'ont pas été jugés et ont été fusillés à la citadelle de Calais. Après leur exécution, ils ont été jetés dans une fosse commune.

Ces exécutions ont eu lieu après la Libération de Paris, quelques jours avant la libération de Calais.

Les fouilles entreprises pour retrouver leurs corps après la libération de Calais n'ont pas abouti. Ils ont été découverts 3 ans après, le 11 octobre 1947. C'est l'officier allemand qui a lu la sentence qui a indiqué l'endroit de la fosse.

Des milliers de calaisiens ont assisté le 16 octobre 1947 à leurs obsèques solennelles. M^{me} Madeleine Charitas-Warocquier est intervenue pour l'Amicale des internés et déportés de la Résistance et les Familles de Fusillés en présence de membres des familles de fusillés. M^{me} Natacha Bouchart, maire de Calais, est ensuite intervenue pour rendre hommage aux cinq fusillés.

Puis une cérémonie a eu lieu devant la plaque des militaires français qui ont défendu Calais en mai 1940. Enfin, M^{me} Warocquier nous signale que le drapeau de notre association porté par Katy Giraud est aussi présent aux cérémonies de la citadelle d'Arras.

Noël 1943 : un message de De Gaulle aux familles de fusillés

La famille Warocquier habite alors à Groslay en Seine-et-Oise après la mutation du père de

Claude, télégraphiste à la SNCF. M^{me} Charitas-Warocquier témoigne :

« Nous revenions de la messe de Minuit le coeur affligé par l'exécution de Claude le 6 octobre 1943. En rentrant à notre pavillon, nous y trouvâmes la copie de ce message très émouvant avec au verso celui de la Résistance. Cela reconforta un peu ma mère, son fils n'était pas oublié.

Le message manuscrit au recto :

« Mes camarades, ce que vous faites, ce que vous souffrez dans la Résistance, c'est à dire dans le combat, l'honneur et la grandeur de la France en dépendent. La fin approche ! Voici venir la récompense. Bientôt, tous ensemble nous pourrions pleurer de joie.

*C de Gaulle »
(voir au dos)*

Au verso un texte imprimé :

Noël 1943 - À vous tous qui avez eu des membres de votre famille emprisonnés, déportés ou fusillés, nous venons vous dire qu'en cette nuit de Noël nous pensons à vous de tout notre coeur.

Si nous trouvons la force de continuer une lutte qui semble interminable, c'est parce que le sacrifice des vôtres nous poursuit comme un remord. Nous voulons être dignes de leur souffrance, nous voulons être à la hauteur de leur sacrifice. C'est en sauvant la patrie qu'ils sont tombés ; nous continuons leur tâche.

Leur courage devant la mort, leur silence sous les tortures sont devant nos yeux comme un modèle perpétuel. Nous voulons apprendre d'eux le même mépris du danger, le même courage, la même force d'âme.

En cette nuit de Noël, nous voulons vous dire simplement que nous, qui représentons la France, nous nous plaçons humblement à leur suite

La Résistance

CLAUDE LÉON BERNARD WAROCQUIER



Né le 25 août 1923 à Calais, fusillé le 6 octobre 1943 au mont Valérien, plombier zingueur à la SNCF.

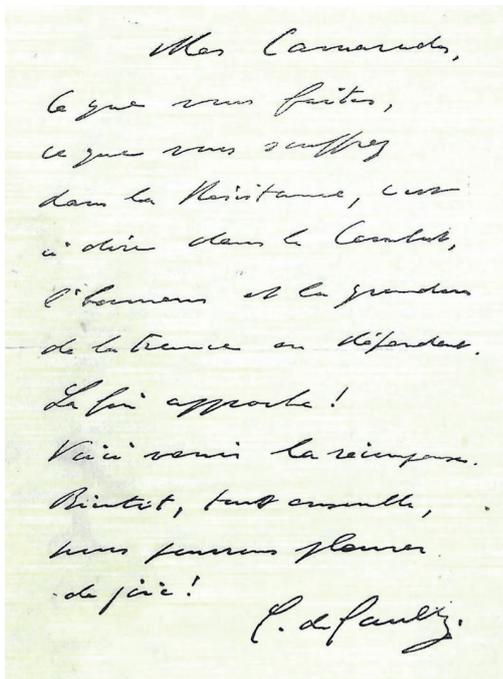
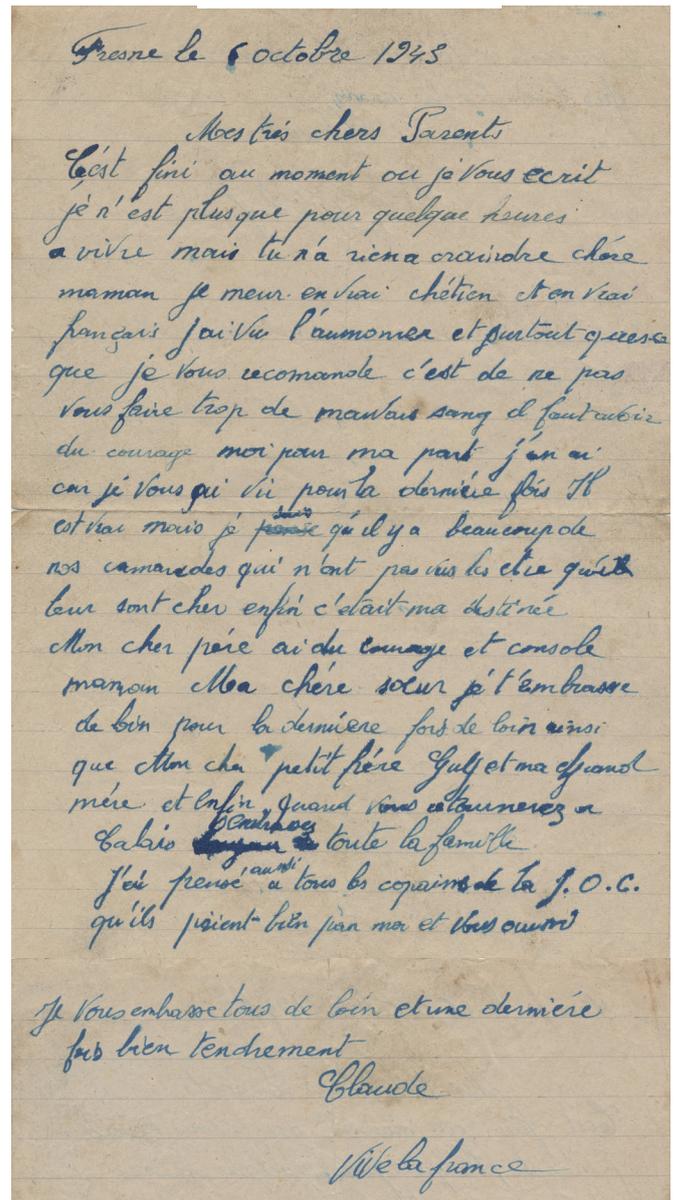
Après de études à l'école libre du Sacré-Coeur à Calais et au pensionnat de la Malassise à Saint-Omer, il revient à Calais et entre en apprentissage pour être tourneur fraiseur.

Profondément chrétien,

il entre à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) dès l'arrivée des Allemands, à dix-sept ans, en favorisant la fuite des soldats belges cachés à Calais et en récoltant des renseignements sur les forces allemandes et leur activité sur les chantiers navals et les ports de Calais, Boulogne, Dunkerque. Suite à une mutation de son père en région parisienne, la famille vient s'installer à Groslay (Seine-et-Oise) et il entre aussi à la SNCF. La JOC de Groslay, sous l'impulsion d'un prêtre dynamique, entre dans la Résistance en cachant des armes dans un souterrain sous l'école libre. Début 1943, ses chefs sont arrêtés et il entre dans le réseau Lorraine et s'en écarte après une nouvelle vague d'arrestation. Décidé à continuer la Résistance, il entre chez les FTP bien qu'il ne soit pas entièrement en phase idéologique avec ce groupe. Il quitte sa famille pour la protéger et passe dans la clandestinité. Volontaire pour saboter le matériel, il est

plus réticent lorsqu'il faut s'attaquer aux vies humaines et ne le fait que sur ordre. Avec le groupe Jean Jaurès de Paris, il participe aux sabotages de voies ferrées et aux sabotages des centrales électriques de Bondy et de Chelles. Au retour du sabotage de la centrale de Chelles, il est arrêté par la police française le 11 septembre 1943. Livré aux allemands il est torturé, mais ne parle pas. Il est condamné à mort le 1^{er} octobre 1943 par le tribunal du Gross Paris qui siège rue Boissy d'Anglas et fusillé au Mont Valérien le 6 octobre 1943. Inhumé au cimetière parisien d'Ivry, son corps est transféré après la guerre à Calais où il reçoit de nombreuses décorations remises par Guy Mollet et le général Petit. Il est aussi l'auteur d'une poignante lettre consultable sur le Dictionnaire de Fusillés et Massacrés, source de nos informations. Sa soeur Madeleine et son mari Roland Charitas étaient membres du bureau dès la fin de la guerre de notre association au titre des fusillés de la résistance de Calais.

Lettre de Claude Warocquier



Message de Charles de Gaulle

Nos outils informatiques

Les applications de l'informatique sont envahissantes et, bon gré, mal gré, nous devons nous y faire (relations avec les administrations, impôts...), même si compte tenu de notre âge, nous ne maîtrisons pas suffisamment les ordinateurs. Notre association utilise aujourd'hui ces techniques et met à votre disposition ses outils de communication.

Notre Journal Châteaubriant sur le site www.familles-de-fusilles.com

Comme vous le savez, l'an dernier nous avons été obligés, faute de moyens financiers, d'abandonner la parution de 4 numéros de Châteaubriant par an. Nous avons décidé de n'en imprimer que deux par an et de continuer notre journal en le faisant migrer sur notre site internet. C'est le cas de ce numéro. Déjà, nous utilisons l'informatique pour écrire les articles. Vous pouvez tous alimenter *Châteaubriant* par des informations, notamment le compte rendu de vos cérémonies. Pour avoir une idée de la longueur de vos articles, à titre d'exemple, l'éditorial est d'environ 2 000 signes. Une page entière d'environ 5 500 signes. Les illustrations ont une taille variable, de 5 500 signes pour une page entière à 900 signes pour les plus petites sur une colonne (2 000 signes sur 2 colonnes). Pour connaître le nombre de signe, il faut pointer au dessus du texte le mot outil et ensuite statistiques. Vous trouverez également dans la rubrique «outil» le bien utile vérificateur d'orthographe.

Notre boîte mail : anffmrfa@gmail.com

Comme son nom l'indique, elle sert à communiquer avec l'association et, sans doute dans un avenir proche, quand elle sera entièrement opérationnelle, à vous faire parvenir des messages personnels (réponses à vos questions...).

Notre lettre d'information ou newsletter

Elle est envoyée à nos adhérents dont l'adresse est dans l'annuaire des contacts ainsi qu'à nos ami(e)s et aux autres associations et municipalités. Elle n'a pas pour l'instant de périodicité et sert lorsque c'est nécessaire. De même, pour son efficacité maximum, nous devons sans doute remettre à jours notre annuaire. Notre journal

lorsqu'il n'est pas imprimé est envoyé également via cette lettre.

Notre site : www.familles-de-fusilles.com

C'est le lieu de nos archives de documents, d'abord notre journal, ensuite tous les documents importants de l'association qu'il faut mettre à la disposition de tous.

Le Dictionnaire biographique Maitron, dictionnaire des fusillés, massacrés, abattus de 1940 à 1944 («dictionnaire des fusillés» sur Google)

Il est maintenant ouvert à tous. Ses nouvelles fonctions aujourd'hui disponibles permettent d'une part de proposer des informations supplémentaires ou des corrections sur des biographies, de proposer en ligne de nouvelles biographies, de faire des recherches ciblées. Pour proposer des informations ou des corrections, il faut demander la biographie correspondante et taper en bas à droite sur l'indication «signaler un complément». Vous disposez de place pour proposer vos modifications. Il est aussi important de vérifier d'une part que la biographie que vous cherchez figure dans le Maitron et le cas échéant de l'améliorer. Si ce n'est pas le cas, envoyer un message avec vos propositions à Claude Pennetier (pennetier.claude@orange.fr) ou Delphine Leneveu (dleneveu.dicofusilles_maitron@yahoo.fr) Les recherches faites par le Maitron permettent de faire des listes sur les éléments du résumé figurant en tête des biographies (ex : liste de ceux qui figurent dans le dictionnaire habitant à Versailles), un nouvel outil cartographique permet de dresser des cartes de France avec les mêmes indications (ex : lieux de massacres...) en les matérialisant par des points.

Un de nos objectifs que nous discuterons à notre prochaine Assemblée Générale est d'améliorer nos services « informatisés » (boîte, site, lettre) sans oublier que notre objectif principal reste de réimprimer le journal quatre fois par an. Cette amélioration passe par la collecte des adresses mail de tous nos adhérents et amis. Actuellement nous n'en avons qu'une sur quatre. Si nous n'avons pas la vôtre, merci de nous l'envoyer rapidement.